



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS FÉMININES

PROCES-VERBAL n°29

Date de la réunion : Lundi 23 Mars 2026

**Lieu : DFSM – CRJS YERVILLE – rue Notre Dame de Pontmain – 76760
YERVILLE**

Membres présents : Mme Laetitia HANOUE – Mme Nathalie FRIBOULET – Mr
Pierre LECORNU – Mr Harry HECKMANN

Membres excusés : ...

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'une utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Commissions Féminine sont susceptibles les dit recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La commission procède à l'adoption :

Du procès-verbal n°04 de la réunion du 15 octobre 2025 publié sur le site du DFSM le 17 octobre 2025
Du procès-verbal n°05 de la réunion du 24 octobre 2025 publié sur le site du DFSM le 27 octobre 2025
Du procès-verbal n°06 de la réunion du 25 octobre 2025 publié sur le site du DFSM le 03 novembre 2025
Du procès-verbal n°07 de la réunion du 29 octobre 2025 publié sur le site du DFSM le 21 novembre 2025
Du procès-verbal n°08 de la réunion du 30 octobre 2025 publié sur le site du DFSM le 27 novembre 2025
Du procès-verbal n°09 de la réunion du 04 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 08 décembre 2025
Du procès-verbal n°10 de la réunion du 05 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 08 décembre 2025
Du procès-verbal n°11 de la réunion du 08 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 09 décembre 2025
Du procès-verbal n°12 de la réunion du 15 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 19 décembre 2025
Du procès-verbal n°13 de la réunion du 16 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 05 janvier 2026
Du procès-verbal n°14 de la réunion du 22 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 05 janvier 2026
Du procès-verbal n°15 de la réunion du 29 décembre 2025 publié sur le site du DFSM le 05 janvier 2026

Journée du 28 Février 2026

CHAMPIONNAT U14 F DEPARTEMENTAL 1 POULE UNIQUE

Match n° 55530474 FC ROUEN PETIT QUEVILLY 21 / F LA BOUCLE DE SEINE 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FC ROUEN PETIT QUEVILLY

Match n° 55530476 LE HAVRE FC 2012 21 / FC BARENTINOIS 21

Pour non-utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée au club LE HAVRE FC 2012

CHAMPIONNAT U14F DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55530506 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 21 / ES DU MONT GAILLARD 21

Le club de l'OLYMPIA'CAUX FOOTBALL ayant prévenu le DFSM et le club ES MONT GAILLARD par mail le samedi 28 février à 10h01 pour changement de terrain pour un match prévu à 14h30. Délai trop court. Constatant l'absence à l'heure du coup d'envoi sur le terrain de CRIQUETOT L'ESNEVAL de l'OLYMPIA'CAUX FOOTBALL

La commission après en avoir délibéré donne :

- Match perdu par forfait non déclaré 0 point à OLYMPIA'CAUX sur le score 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club ES DU MONT GAILLARD sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 75€ à l'OLYMPIA'CAUX FOOTBALL

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n°55530507 CS SERVICE MUNICIPAUX LE HAVRE 22 / US LILLEBONNAISE 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club CS SERVICE MUNICIPAUX LE HAVRE

Match n°55530508 SC OCTEVILLE SUR MER 21 / ESM GONFREVILLE 21

Rencontre reportée au 18 Mars 2026

Match n°55530509 AS FAUVILLAISE 21 / YVETOT AC 21

Rencontre reportée au 04 Mars 2026

CHAMPIONNAT U14F DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°55530534 O. PAVILLAIS 21 / CMS OISSEL 21

Forfait déclaré du CMS OISSEL.

La Commission après en avoir délibéré :

- Match perdu par forfait 0 point au CMS OISSEL sur le score 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club O. PAVILLAIS sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 50€ au CMS OISSEL

Match n°55530535 ST AUBIN FC 21 / MONT SAINT AIGNAN FC 21

Rencontre reportée au 28/03/2026

CHAMPIONNAT U14F DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°55530563 MAISON QUARTIER GRIEU 21 / FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club MAISON QUARTIER GRIEU

Match n° 55530654 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 22 / FC FEMININ ROUEN PE 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Match n°55530565 FC LE TRAIT DCLAIR 21 / YVETOT AC 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant 1. Une amende de 5€ est infligée au club FC LE TRAIT DUCLAIR

Match n° 55530562 S DE GRAND QUEVILLY 21 / CAUX FC 21

Rencontre reportée le 28 Mars 2026

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



CHAMPIONNAT U14 F DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°55530590 US DES FALAISES 21 / AS FAUVILLAISE 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club AS FAUVILLAISE

CHAMPIONNAT U17 F DEPARTEMENTAL 1 POUE UNIQUE

Match n°55530618 FUSC BOIS GUILLAUME 21 / CS SERV MUN LE HAVRE 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club FUSC BOIS GUILLAUME

Match n°55530619 OH TREFILERIES NEIGE 21 / F LA BOUCLE DE SEINE 21

Rencontre reportée au 18 Avril 2026

Match n°55530620 FALAISES DU TALOU 21 / SC OCTEVILLE SUR MER 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FALAISES DU TALOU

CHAMPIONNAT U17F DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55530648 YVETOT AC 21 / AS OURVILLAISE

Rencontre reportée au 18 Avril 2026

CHAMPIONNAT U17F DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°55530708 FC LE TRAIT DUCLAIR 21 / ASL RAMPONNEAU 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence licence arbitre central. Une amende de 15€ est infligée au club FC LE TRAIT DUCLAIR

Match n°55530709 CAUX FC 21 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 21

Rencontre reportée au 28 Mars 2026



Journée du 01 Mars 2026

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE UNIQUE

Match n°55527992 ST RIQUIER GASEG 1 / AS GOURNAY FOOTBALL 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club ST RIQUIER GASEG

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55528107 AS BUCHY 1 / FFC1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant 1. Une amende de 5€ est infligée au club AS BUCHY

Match n°55528108 LA F.A CAUX MARINE 1 / LE HAVRE FC 2012 4

Le dossier, transmis à la Commission Départementale de discipline, est mis en instance d'homologation.

Match n°55528109 FC DIEPPE 1 / CA CHEMINOTS STEPHANAIS 1

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°55528386 FC OFFRANVILLAIS 1 / A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant 1. Une amende de 5€ est infligée au club FC OFFRANVILLAIS

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club FC OFFRANVILLAIS

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Match n°55528387 YVETOT AC 2 / US DE LA PRESQU'ILE 1

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.



Match n°55528388 ES TOURVILLAISE 1 / ENT TFC/CAUX FC 2

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Match n°55528389 GCO BIHORELLAIS 1 / ENT US FECAMP/EPREVILLE 2

Forfait général du club ENT US FECAMP/EPREVILLE

Forfait Général de l'ENT US FECAMP/ EPREVILLE reçu par mail le 27 Février 2026.

La commission jugeant en 1ère instance :

- Déclare cette équipe forfait général dans le championnat Seniors Féminines à 8 Départemental 2 Poule B
- Place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point.
- Inflige une amende de 300€ à l'ENT US FECAMP/ EPREVILLE.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 11

Match n° 54483508 SC THIBERVILLE 2 / FUSC BOIS GUILLAUME 1

Rencontre reportée au 14 Mai 2026

Match n° 54483510 FC SERQUIGNY NASSANDRE 1 / VATTEVILLE BROTONNE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club FC SERQUIGNY NASSANDRE

Match n° 54483511 FC BARENTINOIS 1 / VATTEVILLE BROTONNE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club VATTEVILLE BROTONNE

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Match n°54483509 ST SEBASTIEN FOOT 1 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 1

Réserve d'avant match du club ST SEBASTIEN FOOT 1

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.



**La Présidente de la
commission**

Mme Laetitia HANOUE

**Le secrétaire de la
commission**

Pierre LECORNU